



2023

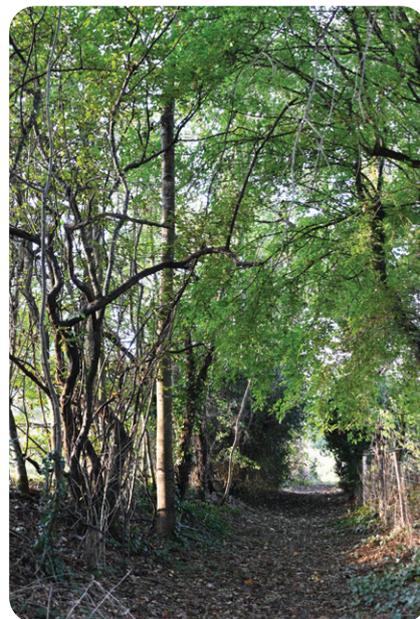


**MAIRIE DE MONDRAGON**

**BULLETIN  
MUNICIPAL**

# Sommaire

Mot du Maire.....	3
Budget commune.....	4
La population.....	5
Quelques témoignages de nouveaux arrivants.....	6
Départ retraite Jocelyne Cros.....	7
Les Montdragonais ont du talent.....	8-9
Repas communal.....	10
Visite du Préfet du Tarn.....	11-12
Réalisations 2023.....	13-14
• Côte du Dragon	
• Salle communale	
• Eclairage public LED	
• Berges du Dadou	
• Sécurisation du stade	
• Création City Park	
L'entreprise Dupuy s'installe à Montdragon.....	15
Animaux citadins, maîtres citoyens.....	16
Nouveau tri des déchets ménagers.....	17
Journée Européenne du patrimoine.....	18
Le SIRP.....	19
Les associations.....	20-23
Infos pratiques.....	24-25
Numéros d'urgence.....	26
Etat civil.....	27



Edité par la commune de Montdragon  
Directeur de la publication : Gilbert Vernhes  
Rédacteur en chef : commission communication  
Imprimé à 330 exemplaires  
Imprimerie Rhode - Gaillac

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

## LISTE DES ÉLUS DE NOTRE COMMUNE

- VERNHES Gilbert ..... Maire
- D'HOSTINGUE Michel ..... 1<sup>er</sup> Adjoint
- BERMOND Didier ..... 2<sup>ème</sup> Adjoint
- SOULE Patrice ..... 3<sup>ème</sup> Adjoint
- CHANUSSOT Christine ..... 4<sup>ème</sup> Adjointe
  
- ANDRIEU Sandra ..... Conseillère municipale
- BLANQUET Patrick ..... Conseiller municipal
- BRAHMI Farid ..... Conseiller municipal
- CORBIERE Marie-Claude ..... Conseillère municipale
- GRIALOU Odile ..... Conseillère municipale
- LAFON Michel ..... Conseiller municipal
- MASSOUTIER Julie ..... Conseillère municipale
- RIVIERE Marlène ..... Conseillère municipale
- ROQUES Marc ..... Conseiller municipal

Chères Montdragonaises,  
Chers Montdragonais,

Nous avons passé le mi-mandat et c'est l'occasion pour moi de faire le bilan de l'ensemble des actions qui ont été menées pour que notre commune continue son développement et puisse répondre au mieux à vos attentes.

La nouvelle école a été achevée avant la hausse des prix des derniers mois et nous pouvons ainsi continuer à maintenir le rythme de nos investissements sans obérer notre budget.

Parmi les principales réalisations, nous avons procédé à l'embellissement et à la sécurisation de deux entrées du village. Pour mieux maîtriser notre consommation énergétique, nous avons modernisé l'éclairage public remplacé par du LED et des travaux d'isolation par l'extérieur ont été accomplis à la salle des fêtes. D'autres améliorations sont à l'étude.

Les jeunes n'ont pas été oubliés puisque nous venons de réaliser auprès de l'école, un City Park qui permettra de pratiquer de nombreux exercices sportifs. Pour rendre encore plus agréable cette zone, des arbres viendront agrémenter les lieux dans un environnement plus verdoyant. Cette volonté de préserver la végétation existe déjà par le remplacement de chaque arbre que nous sommes tenus d'abattre.

La création d'une zone artisanale située route de Lasgraisse qui est restée longtemps incertaine a finalement vu le jour et la venue d'entreprises se met en place. Il en résulte la présence d'emplois sur des métiers différents et un soutien à l'économie locale dont nous avons besoin. Je ne vous cache pas que cet aboutissement a fait l'objet de longues démarches et que j'ai dû faire preuve de beaucoup de détermination pour arriver à ce résultat.

Bien évidemment tout n'a pas été fait et il convient de continuer nos investissements tout en préservant nos équilibres budgétaires. Ainsi, cette année, nous avons pu réduire l'augmentation de la taxe foncière en diminuant de 2 % le produit final des taxes locales.

La réhabilitation de l'ancienne école est le principal projet des prochains mois qui s'articule autour de trois idées : créer des logements accueillants, trouver une solution pour disposer d'une mairie plus fonctionnelle et offrir des services d'aide à la personne.

Dans une période où il est difficile d'avoir de la visibilité sur l'avenir, nous devons poursuivre nos efforts pour que notre commune puisse disposer d'équipements qui lui permettront de rester dynamique et d'être bien armée face à la désertification des zones rurales.

Ce dynamisme est également nécessaire sur le plan touristique. De plus en plus de visiteurs s'intéressent à notre petite cité et les commentaires sont généralement très positifs.

Je n'oublie pas les associations, les bénévoles, les commerçants et tous ceux qui contribuent à donner une image de plus en plus attirante de notre village. La Mairie est à l'écoute de leurs remarques pour les aider dans leurs initiatives.

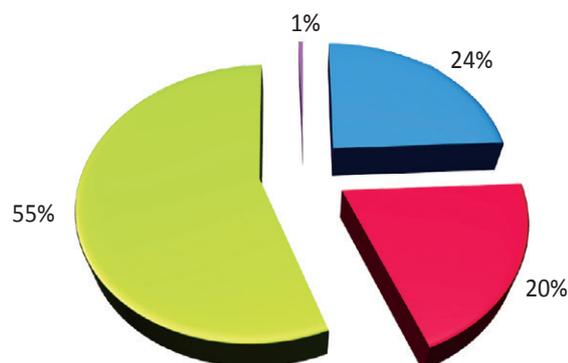
J'ai une pensée également pour tous ceux qui sont confrontés aux difficultés de la vie quotidienne ou à la maladie. Je reste à leur disposition pour que dans le cadre de ma fonction je puisse leur venir en aide du mieux que possible.

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024. Qu'elle vous apporte la réussite dans tous vos projets et le bien-être au sein de notre village.

Gilbert VERNHES

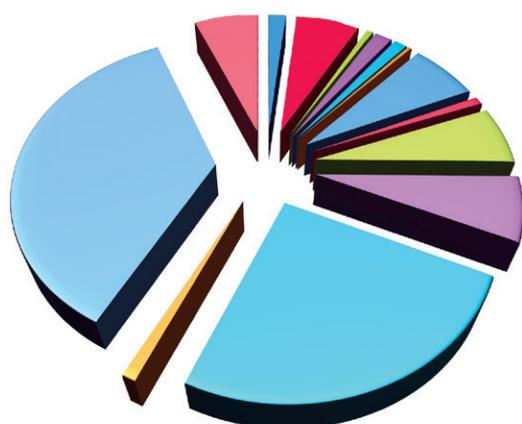
# Le budget 2023

## Dépenses de fonctionnement : 22,60% du budget



- Charges à caractère général : Eau, électricité, impôts, frais divers, entretien des locaux.....
- Charges de Personnel : Salaires, charges, assurances
- Autres charges de gestion courante : Ecoles, transports, subventions, indemnités et charges élus
- Charges financières, intérêts emprunts

## Dépenses d'investissement : 77,40 % du budget



- Capital Emprunt (1,74%)
- Achat terrain (6,23%)
- Salle communale (0,62%)
- Travaux école (1,69%)
- Travaux appartements (1,25%)
- Matériel entretien commune (0,31%)
- Voirie communale (6,48%)
- Travaux mise en sécurité (0,82%)
- Eclairage public LED (6,05%)
- Embellissement village (6,58%)
- Côte vieille (24,93%)
- Mur escalier église (0,93%)
- Réhabilitation ancienne école (36,13%)
- Loisirs jeunes (6,23%)

## Evolution des Taxes locales 2023 • Informations sur votre Taxe Foncière

Le montant de votre taxe foncière est calculé en multipliant la base imposable du bien par les taux d'imposition définis par votre conseil municipal et intercommunal.

### La base imposable :

- Elle dépend d'une valeur de référence de votre bien, qui peut varier si votre bien a fait l'objet de travaux importants
- Elle est valorisée automatiquement chaque année afin de tenir compte de l'inflation
- Elle tient compte des abattements et exonérations prévus par la loi.

> En raison de l'inflation, l'Etat a décidé une augmentation de 7,1% de la base imposable des locaux d'habitation en 2023

### Décision de votre conseil municipal :

Pour pondérer cette augmentation des bases et limiter l'augmentation de votre taxe foncière, le conseil municipal dans sa délibération du 13 avril 2023 a décidé à l'unanimité de baisser de 2% le produit final des taxes locales. Nous aurions souhaité faire plus, mais cela mettait en danger nos futures demandes de subventions !

Ces informations vous ont été communiquées par le centre des impôts sur la notice jointe à votre avis d'imposition.

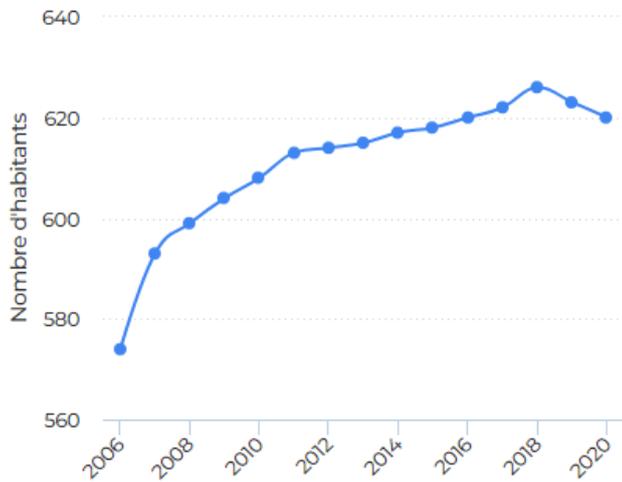
Cela se traduit par les nouveaux taux d'imposition des taxes locales pour 2023

Taux d'imposition des taxes locales	Taux 2022	Taux 2023
Taxe d'habitation résidence secondaire (TH)	11,79%	11,55 %
Taxe foncière propriétés bâties (TFB)	45,10%	44,20%
Taxe foncière propriétés non bâties (TFNB)	73,29%	71,82%
Contribution foncière des entreprises (CFE)	17,72%	17,37%

# La population

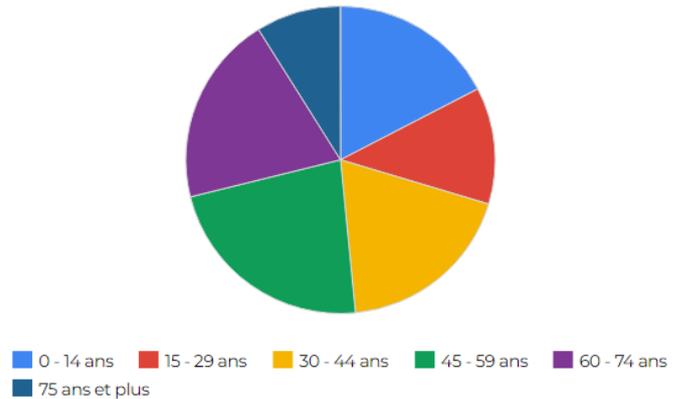
## Combien y a-t-il d'habitants à Montdragon ?

(source : Linternaute.com d'après l'Insee)



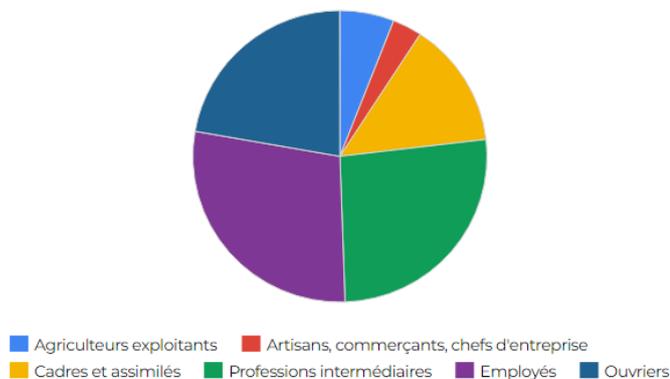
## Pyramide des âges à Montdragon

Données 2020 (source : Linternaute.com d'après l'Insee)



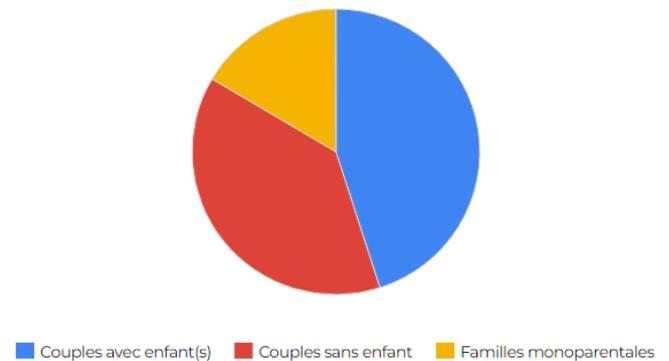
## Catégories socioprofessionnelles (CSP) à Montdragon

Données 2020 (source : Linternaute.com d'après l'Insee)



## Les familles de Montdragon

Données 2020 (source : Linternaute.com d'après l'Insee)



Ces données INSEE sont le fruit des renseignements collectés lors du recensement de la population qui a lieu tous les 5 ans.

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

**En effet, de ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes.**

Pour cela, participez massivement au prochain recensement, l'agent recenseur et les élus sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

# Quelques témoignages de nouveaux arrivants

« Venir s'installer à Montdragon c'était faire le bon choix !

S'installer dans une nouvelle commune n'est pas toujours chose facile.

Nous vivions à la campagne en AUVERGNE, près de Clermont Ferrand et à notre retraite nous avons décidé de changer de région et de vie. Côté destination, on souhaitait vivre au sud, Ouest ou Est, mais à la campagne. Et nous avons découvert il y a 2 ans le TARN, et enfin Montdragon récemment.

Montdragon ! C'est faire le choix d'une qualité de vie certaine. Pas très éloignée d'Albi, de Toulouse et de plein de petites communes aux alentours, ces courtes distances nous permettent d'avoir accès à tous les services dont on a besoin.

Montdragon dispose en plus d'une jolie petite épicerie très conviviale, avec des commerçants très accueillants. Commerce de qualité, poste, journaux, etc...

Village rural et dynamique, avec un cadre de vie préservé et le plus agréable possible, et en plus des voisins charmants.

Alors, oui nous vivons très bien à MONTDRAGON ! »

Paul et Chantal COMBES

« Nous sommes France et Florian. Nous sommes les parents d'Amandine (10 ans) et de Clarisse (6 ans). Nous nous sommes installés à Montdragon en juillet 2022. Nous habitions précédemment en île-de France (Seine-et-Marne). France, née à Paris, est originaire de Bretagne (Finistère). Quant à moi je suis né à Castres et ma famille est présente à Montdragon depuis 4 générations. Juste avant le décès de mon père Daniel, je me suis engagé à reprendre la maison de mes grands-parents (Jeanneau et Yvette Lascorz). En 2021 nous avons pris la décision de changer de vie et de nous installer dans le village. Je souhaitais retrouver mes racines et transmettre mon goût du pays à nos enfants. Professionnel de l'immobilier depuis 13 ans, mon réseau m'a permis de poursuivre mon activité dans la région. France, actuellement cadre à la ville de Paris, commencera prochainement ses recherches pour un poste dans le secteur. Durant mes 22 années passées en région parisienne, j'ai souvent évoqué de façon nostalgique ce qu'était la vie en Occitanie. Je suis heureux aujourd'hui de faire découvrir à ma famille tout le potentiel du village de Montdragon : sa position géographique, son histoire, sa vie sociale et culturelle mais surtout ses valeurs humaines de fraternité et de solidarité. »

France et Florian UGALDE

# Départ à la retraite de Jocelyne Cros



Vendredi 3 février vers 19h00, alors qu'elle croyait partir manger au restaurant avec des amis, Jocelyne Cros s'est retrouvée à la salle communale de Montdragon pour une fête surprise organisée à l'occasion de son départ à la retraite. De nombreuses personnes étaient conviées dans le plus grand secret pour remercier Jocelyne de l'excellent travail accompli pendant 42 ans. Pour cette occasion, elle était entourée de sa famille, des anciens et nouveaux conseillers municipaux, des membres élus et des salariés du syndicat intercommunal de regroupement pédagogique, des présidents des associations, de la nouvelle secrétaire Christelle et des collègues des mairies et de la perception avec qui elle avait partagé ces nombreuses années de travail communal.



Gilbert Vernhes, le Maire a précisé que malgré ces 42 années, Jocelyne n'avait connu que deux maires, Roger Dauzats pendant 33 ans et lui-même. Il a ensuite appelé et présenté les différents types de participants et souhaité une bonne retraite bien méritée à Jocelyne. Est venu ensuite la découverte du cadeau collectif offert par les invités : un voyage de 4 jours tout inclus au Puy du fou.

La soirée s'est ensuite prolongée dans une ambiance festive autour d'un apéritif dinatoire et d'un monumental gâteau.

# Les mondragonais ont du talent

Interview de Madame et Monsieur GRISEL , créateurs de la microentreprise Bois-Grisel.



Lors des Journées du Patrimoine à Montdragon, j'ai découvert votre activité « Dentelle de Bois » et votre implication dans des associations caritatives pour n'en citer qu'une « L'outil en main en Albigeois ».

C'est pourquoi le conseil municipal vous a choisi pour être l'objet du premier article de la nouvelle rubrique « Les Mondragonais ont du Talent » dans ce bulletin municipal.

## Depuis combien de temps habitez-vous notre commune ?

Nous avons emménagé en novembre 2021.

## Pouvez-vous me dire pourquoi vous avez choisi notre village ?

C'est un beau village avec un quartier médiéval et des commodités : une épicerie, un point poste, une coiffeuse, un verger et sans oublier, des associations qui rendent le village vivant.

## Parlez-moi de votre activité :

Nous travaillons la découpe du bois pour créer toutes sortes d'objet en fonction des envies des gens pour célébrer un évènement par exemple :

- Arbre de vie, cœur, paravent pour un mariage, anniversaire, souvenir d'une personne disparue, des moments évènementiels, voir même des enseignes pour des boutiques ou tout simplement une habitation,
- et pour les enfants tout ce qui sert à leurs activités : marionnettes, décors pour des spectacles ou des jeux.

Pour Montdragon, nous avons confectionné le trophée pour le concours du meilleur gâteau de Noël avec une représentation en pain d'épice.



## De quelle manière travaillez-vous ?

La quasi-totalité de notre travail est sur commande car chaque objet est en général personnalisé donc unique. A titre d'exemple, nous avons fait l'enseigne de l'épicerie du village « le Panier du Dragon ».

Nous travaillons ensemble chaque projet, ma femme, pour la partie création artistique et moi, plus pour la fabrication et le choix du matériau pour assurer la durabilité de l'objet, sa stabilité etc.

**Au vue de notre conversation je ressens que votre femme est soucieuse de l'esthétisme et aussi, des objets pour les enfants : Y-a-t-il une raison ?**

C'est normal, ma femme est diplômée en Art Plastique et elle participait au regroupement des assistantes maternelles du secteur de Réalmont.



**Pour vous qu'elle est votre plus grande réalisation, celle dont vous êtes le plus fier ?**

Pour nous, c'est le panneau Citoyenneté que nous avons réalisé pour la Mission locale jeune d'Albi en collaboration avec Pôle emploi : C'était un challenge pour nous de par sa taille 1,90 m de haut pour 2 m de long avec une étagère intégrée, pour qu'il soit stable et surtout qu'il attire le regard des jeunes et leur intérêt. C'était beaucoup de travail, en amont nous avons dû faire une maquette pour bien s'assurer de la stabilité et de la faisabilité du projet.

**Quand je vous écoute, je ressens de la passion en vous !**

Nous sommes des privilégiés, c'est agréable de répondre aux souhaits de nos clients. Nous sommes heureux quand nous voyons des étincelles dans leurs yeux et quand ils découvrent l'objet qu'ils désiraient.

Pour chaque commande c'est un nouveau challenge et une nouvelle création.



**Actuellement sur quoi travaillez-vous ?**

Nous préparons les Marchés de Noël notamment celui de Montdragon prévu les 9 et 10 décembre 2023.



**Un grand merci pour votre témoignage et pour nous autoriser à montrer quelques photos de vos œuvres.**

**Christine C.**

# Repas communal du 22 janvier 2023

La cérémonie des vœux du Maire et du conseil municipal s'est déroulée le dimanche 22 janvier à la salle des fêtes de Montdragon autour du repas communal qui a rassemblé près de 140 personnes. Après avoir formulé les traditionnels vœux de bonne année, Gilbert Vernhes, le maire, a fait un rappel des différents travaux réalisés en 2022 sur la commune.

Il a ensuite présenté Christelle, la nouvelle secrétaire de mairie et remercié Jocelyne pour les nombreuses années passées au service de la commune.

Puis est venu un beau moment de rencontre et de convivialité avec la présentation des six nouvelles familles présentes qui ont exprimé en quelques mots leur intégration dans le village. L'assemblée a longuement applaudi chaque témoignage. Ce temps fort de l'année permet de créer du lien social entre les anciens et les nouveaux, de pouvoir exprimer des attentes sur le développement de la commune et d'échanger avec les différents élus.

Les convives sont ensuite passés à table et se sont régalés avec l'excellent repas préparé par le restaurant « Le Millésime ».

Nous espérons être encore plus nombreux la prochaine fois.



# Visite du Préfet du Tarn



Gilbert Vernhes, ses adjoints et des conseillers municipaux ont accueilli, jeudi 20 juillet 2023, François-Xavier Lauch, Préfet du Tarn pour une visite de la commune.

Thierry Bardou, Président et Christian Galzin, Vice-Président de la communauté de communes du Laurécois - Pays d'Agout se sont joints à cette rencontre.

Après la présentation des projets municipaux et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, les participants se sont rendus sur le terrain.

Visite des berges du Dadou au niveau du pont vieux pour comprendre les besoins et les difficultés d'obtention des autorisations pour enlèvement des embâcles, dragage des sables et graviers qui modifient le cours normal de l'eau. Il en résulte une mise en danger des piles du pont. Il existe également des risques importants d'éboulement si l'on supprime la digue du moulin.



Visite du centre historique du village : Place ancienne, monument aux morts, place de l'ancien marché et de sa bascule, pigeonnier, extérieur du château et de l'église



Visite de la nouvelle école avec salle de motricité, salles de classe, espace cuisine et salle de restauration avec ses robinets ludiques. Au niveau des extérieurs, la cour et son préau, les parkings et espaces verts. M. le Préfet a apprécié à sa juste valeur, ce genre d'investissement important pour la pérennité des communes rurales.

#### Visite de l'EHPAD :

Suite à la visite des locaux de nombreux échanges avec les résidents et le personnel ont mis en exergue la bonne ambiance et la convivialité de cette structure rurale.



La matinée s'est terminée au restaurant « Le Millésime » où quelques maires du Laurécois se sont joints au groupe. Pendant le repas, des échanges constructifs ont eu lieu avec les élus sur les projets municipaux et les aides nécessaires, les besoins en développement territorial, les déserts médicaux et la continuité du service public.

**Merci à M. le Préfet pour sa visite dans notre village et son écoute active.**

# Réalisations 2023

## Côte du Dragon



Pour sécuriser la voirie, deux murs de soutènement ont été construits. Le mur du cimetière a été nettoyé. Les travaux de crépis du mur de l'escalier ont été réalisés. Les travaux de végétalisation du talus sont en cours d'étude.

## Travaux salle communale



L'isolation de la salle communale par l'extérieur a été terminée ; cela permettra de faire d'importante économie de chauffage. Le hall d'entrée et le coin barbecue ont été repeints. Les portes des vestiaires et de l'arbitre du terrain de football ont été changées. Les éclairages intérieurs et extérieurs ont été remplacés par du LED afin de limiter la consommation électrique et d'embellir l'ensemble.

## Eclairage public LED

La dernière phase de passage de l'éclairage public au LED est pratiquement terminée. Ces changements ont été réalisés avec des luminaires plus modernes qui s'intègrent bien dans le patrimoine du village.

## Berges du Dadou au niveau du pont vieux



Afin de réduire l'érosion au niveau des piles du pont vieux, des travaux ont été réalisés pour remettre le Dadou dans son lit naturel.

## Travaux de sécurisation du stade



La première phase a été réalisée par la pose d'un grillage en bordure du parking.

## Création d'un City Park



Pour répondre aux attentes des plus jeunes et des moins jeunes et donner de l'attractivité à la commune, un City Park a été construit à côté de l'école. Ce terrain multisport est complété par des tables de pingpong et une piste cendrée. Ils seront très utiles pour les enfants de l'école et de l'accueil de loisir, les résidents de la maison de retraite et pour tous les montdragonais. De nombreux arbres et des bancs viendront agrémenter cet espace de loisirs.

## L'ENTREPRISE DUPUY S'INSTALLE À MONTDRAGON !

Chers concitoyens,

C'est avec une grande excitation que nous vous annonçons aujourd'hui une nouvelle qui impactera positivement notre communauté et notre économie locale. Bientôt, une toute nouvelle **concession agricole John Deere** ouvrira ses portes au cœur de notre zone de représentation, offrant des opportunités exceptionnelles pour nos agriculteurs et un accès amélioré à des équipements et des ressources agricoles de pointe.

En ces temps où l'agriculture évolue rapidement et où les défis sont nombreux, cette nouvelle concession de 3000 m<sup>2</sup> (construite sur un terrain 19000 M<sup>2</sup>) répondra aux dernières normes environnementales avec plus de 1000m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. Elle accueillera 30 collaborateurs et fera l'objet d'un recrutement de 10 nouveaux collaborateurs.

Cet investissement représente un pas en avant crucial pour soutenir nos agriculteurs et renforcer nos services. Elle fournira non seulement un accès à des équipements modernes et à la dernière technologie agricole, mais elle servira également de centre d'apprentissage et de hub pour le partage des meilleures pratiques.

Cette nouvelle implantation permet également l'implantation de l'entreprise DESPRATS TP sur la commune. L'entreprise Transport D'HOSTINGUE de Montdragon s'installera également sur le site.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont travaillé sans relâche pour rendre cette concession possible, ainsi que nos partenaires qui partagent notre vision d'une agriculture dynamique et responsable.

Restez à l'écoute pour plus d'informations sur l'ouverture officielle de cette concession agricole. Ensemble, nous écrivons le prochain chapitre de notre histoire agricole avec enthousiasme et engagement.

**Romain DUPUY**  
Président



[www.dupuy-agri.com](http://www.dupuy-agri.com)

# Animaux citadins, maîtres citoyens

## Animaux errants : Stop aux incivilités

Afin de limiter au maximum le nombre d'animaux errants dans la commune et les nuisances qu'ils provoquent, le conseil municipal lors de sa séance du 26 octobre 2023 a décidé de signer une convention pour leur prise en charge.

### MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES ANIMAUX ERRANTS OU DIVAGANTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MONTDRAGON

(ARTICLE R.211-12 DU CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME)

#### **TOUS LES CHIENS ET CHATS TROUVÉS EN ETAT DE DIVAGATION SERONT CAPTURÉS**

Une convention pour la capture, le ramassage et le transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique et la gestion de la fourrière a été signée avec :

**Entreprise ELEVAGE DES PAS DES BETES – Jérôme LACOURTE**

**CHEMIN DE BRUQUEL**

**81440 LAUTREC**

**L'objet des prestations est d'effectuer, 24 h sur 24 h et 7 jours sur 7, à la demande des services de la commune et des services de police, sur la voie publique et selon le code rural, les interventions nécessaires pour assurer :**

- La capture et la prise en charge des animaux en état de divagation (L211.22 et L211.23),
- La capture, la prise en charge et l'enlèvement des animaux dangereux (L211.11),
- La prise en charge des animaux blessés, et le transport vers une clinique vétérinaire partenaire,
- Le ramassage des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kg et leur prise en charge par l'équarrisseur adjudicataire,
- La gestion du centre animalier (fourrière animale) (L211.24 et L211.25),
- La fourniture d'informations en temps réel sur l'activité de la fourrière (entrées/sorties des animaux)

Horaires d'ouverture de la fourrière : 8 h 00 – 18 h 00

Les conditions de récupération des animaux en fourrière par leur propriétaire, (ce dernier règle directement les frais afférents à la capture, à la garde de l'animal et, le cas échéant, aux soins vétérinaires) :

- Montant des frais d'intervention :

- Prise en charge : tarif intervention : 57.50 € HT soit 69.00 € TTC  
Intervention majorée de 10.00 € TTC la nuit, les week-ends et les jours fériés.
- Gardiennage : prix de la pension : 17 € TTC par journée (toute journée commencée est due)

Prix de la pension avec soins journaliers 25 € TTC par journée (toute journée commencée est due)

Le tarif du transport est de 1.50 € TTC par km aller-retour + 10 € pour sortie du véhicule depuis la fourrière située chemin du Bruquel 81440 LAUTREC.

Les animaux non récupérés par les propriétaires à l'issue des délais légaux (8 jours ouvrés, loi n° 99-5 du 6 janvier 1999) seront confiés à une association de protection animale (après avis du vétérinaire pour mise en adoption).

Afin de pouvoir vous contacter en cas de fugue, nous vous conseillons d'identifier vos animaux avec collier, médaille, tatouage ou puce électronique. De plus, ils doivent être tenus en laisse lors de vos promenades et pour le respect du cadre de vie, vous devez ramasser les excréments.



# Trier pour faire des économies et un geste pour la planète Les déchets de cuisine se trient aussi !

Un tiers de notre poubelle noire est constitué d'épluchures et de restes de repas. Facilement valorisables, ces déchets organiques doivent être triés, eux aussi, pour alléger notre poubelle.



Composés exclusivement de matière organique, les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine : restes de repas, épluchures, aliments périmés (sans emballage), coquilles d'œuf, os, marc de café... Ils peuvent être facilement valorisés sous forme de matière (compost) et ou d'énergie (biogaz).

## Deux solutions pour trier nos déchets de cuisine :



**Composteur**  
Après plusieurs mois de maturation, les biodéchets déposés dans le composteur deviennent du compost, qui peut être utilisé comme amendement dans le jardin.



**Comment se procurer un composteur ?**  
Par mail : [environnement@cclpa.fr](mailto:environnement@cclpa.fr)  
d'info : 05 63 70 51 74

Pour les foyers qui ne peuvent être équipés d'un composteur, des sacs de collecte dédiés sont mis à disposition à la mairie. Une fois remplis et bien fermés, ces sacs orange peuvent être déposés dans le bac aux côtés des autres sacs poubelle. Sacs orange et sacs poubelle sont ensuite collectés et acheminés dans la nouvelle usine de tri/valorisation des déchets (UTVD) à Labessière-Candeil. À leur arrivée, ils sont séparés par tri optique pour produire du biogaz (par méthanisation), puis du compost, qui servira d'amendement agricole.



## La collecte en sacs orange

Une solution simple pour trier ses biodéchets !



## Pour rappel, les autres déchets se trient aussi !

### Dans les bacs jaunes !

**100 % DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT !**

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUS LES EMBALLAGES METALLIQUES

TOUS LES CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES

TOUS LES PAPIERS

**À trier en vrac et bien vidés !**

CITEO

### Dans les containers de verre

100 % des emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux et flacons) se trient dans les colonnes à verre



### Dans les containers textiles

100 % des textiles (mêmes usés ou déchirés) se trient dans les bornes textiles



Les autres matériaux ou objets se trient en déchèteries (piles/batteries, ampoules, bois, métaux, plâtre, mobilier ou éléments de mobilier, gravats, déchets verts, appareils électriques...)

# Journée européenne du patrimoine

Comme chaque année, la commune de Montdragon, avec la contribution de la maison des jeunes et de la culture a renouvelé sa participation sous la forme d'animations qui ont eu lieu le dimanche 17 septembre 2023 :

- Visite guidée du village,
- Promenade gratuite en calèche,
- Exposition de matériel ancien,
- Journée porte ouverte de la Compagnies du Carrelet.

De nombreuses personnes de tout âge ont profité de cette journée en conjuguant les distractions et les visites.

Montdragon fait partie des villages fortifiés du hautrecois et à ce titre, il est apprécié par de plus en plus de visiteurs qui sillonnent les rues du centre médiéval. Beaucoup s'intéressent également à son histoire marquée par multitude d'évènements qui remontent à plus d'un millénaire.



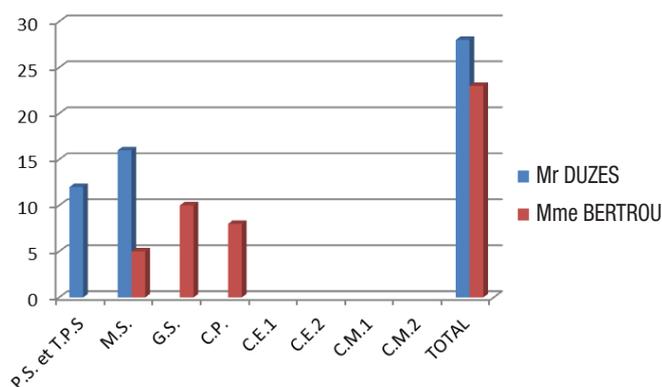
# Syndicat Intercommunal Regroupement Pédagogique Montdragon - Saint Julien du Puy – Laboutarié

Le SIRP est un regroupement de 3 écoles : Montdragon, St Julien du Puy et Laboutarié.

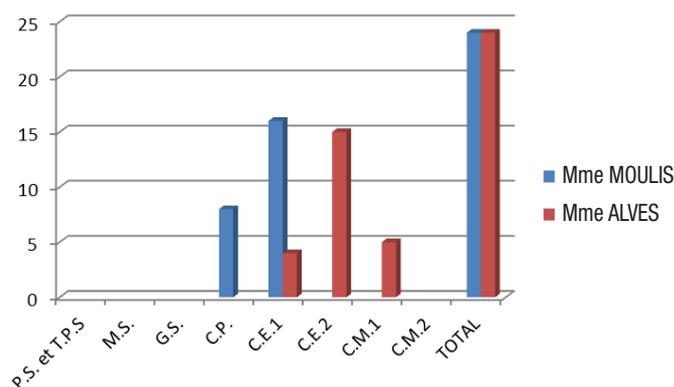
Les inscriptions pour les nouveaux élèves doivent se faire à la mairie de votre domicile et ensuite avec le certificat vous devez vous rendre à l'école. Si vos enfants ne sont pas scolarisés sur votre commune en fonction de leur âge, des navettes assurent le transport d'école à école. Vous devez prendre une carte de bus auprès de la Federteep sauf si vous désirez les amener.

Pour cette rentrée, nous avons eu une fermeture de classe sur St Julien du Puy liée à une baisse d'effectif et une nouvelle répartition des élèves imposée par l'éducation nationale. Malgré des démarches aux préalables sur les difficultés que rencontrent certains élèves, nous n'avons obtenu le maintien. Mme ROSSI FERRARI a repris son poste.

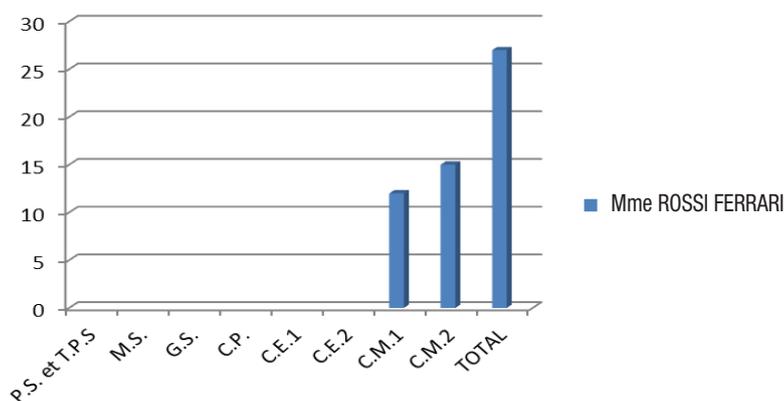
La répartition de nos élèves est la suivante :



Montdragon



Laboutarié



Saint Julien du Puy

## Le calendrier des prochaines vacances scolaires :

- *Vacances d'hiver* : du 10 février au 25 février 2024 inclus
- *Vacances de Printemps* : du 6 avril au 21 avril 2024 inclus
- *Pont de l'Ascension* : du 8 mai au 12 mai 2024 inclus
- *Vacances d'été* : à partir du 6 juillet 2024

*L'équipe du S.I.R.P.  
vous souhaite une bonne et  
heureuse année 2024 !*



## La Maison des Jeunes et de la Culture de Montdragon

La MJC de Montdragon est une association fondée en 1947, et qui est gérée par une équipe de bénévoles toujours dévoués à leurs tâches ! La MJC défend les valeurs des MJC de FRANCE, notamment de permettre à tous l'accès à la culture, et de favoriser la rencontre de gens de tous horizons, de tous âges, sans discrimination aucune !

La MJC organise différentes manifestations tout au long de l'année, comme la **foire artisanale** et le **vide grenier** !

La MJC ce sont également des rendez-vous sportifs hebdomadaires. Les activités proposées cette année sont : voir programme des activités

- |                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| 1. Le judo           | 5. Le Thai Chi      |
| 2. Le théâtre        | 6. La danse country |
| 3. Le Qi Gong        | 7. Le yoga          |
| 4. La danse occitane | 8. La danse rock    |

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 19 mai 2024 pour fêter tous ensemble la **31ème Foire artisanale et le Vide Grenier** ! Venez nous retrouver sous un soleil éclatant !

Vous avez des idées d'animations, des projets pour notre commune, contactez-nous. Nous pouvons vous aider à développer votre projet !

Nous recherchons bien évidemment des bénévoles pour toutes nos activités ! Vous serez les bienvenus dans une ambiance chaleureuse !

**Contactez-nous par téléphone au 06 11 93 10 98 - Gilles MARIEU, le Président**  
**par email à [mjc.montdragon@orange.fr](mailto:mjc.montdragon@orange.fr) et sur Facebook**

Au plaisir de vous retrouver tout au long de l'année !

## Olympique Montdragon - St Julien du Puy



Les années post COVID se suivent et se ressemblent...

Difficile de mobiliser des joueurs pour les différentes équipes de notre club. Que ce soit en loisirs le vendredi soir où l'on a désormais du mal à trouver des équipes à affronter amicalement ou même des joueurs pour compléter l'effectif ou bien que ce soit le dimanche matin en foot à 7, nos effectifs ont du mal à se maintenir...

Heureusement que nos jeunes joueurs sont en entente avec les clubs du canton pour parvenir à "monter" des équipes dans les différentes catégories.

Dans ces nouvelles périodes de vie numérique, si vous souhaitez retisser un vrai lien social en présentiel, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos terrains pour encourager nos joueurs et pourquoi pas chausser les crampons ou encadrer les plus jeunes !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le secrétaire du club, Pascal au 0611237344.

En attendant, l'ensemble des membres du club de foot de Montdragon Saint Julien du Puy vous souhaite une belle fin d'année 2023 et une belle projection sur l'année 2024.

Sportivement vôtre.

**Le bureau de l'OMSJ.**



En 2022,  
2508h d'aide à domicile  
à Montdragon



En 2024, franchissez le pas

## Devenez bénévole à l'ADMR de votre secteur

**Aidez votre communauté en apportant aux seniors de votre lieu de vie qui souhaitent vieillir chez eux un suivi encore plus attentif de leurs besoins.**

**Permettez à des projets encore dans les cartons de voir le jour.**

**Quelques heures de votre temps peuvent faire la différence. Votre champ d'intervention sera défini en fonction de vos goûts et de vos disponibilités**

Sachez que l'ADMR, c'est...

- d'abord **une association A BUT NON LUCRATIF**
- un demi-siècle d'expérience dans l'aide à domicile,
- un personnel sélectionné et fiable (vérification des antécédents, certificat de casier judiciaire vierge...)
- le conseil apporté dans la recherche de financements et la réalisation des dossiers de demande d'aide.
- **50 % du coût déduit des factures au titre du crédit d'impôt ou de la déduction fiscale.** Plus besoin de faire l'avance de trésorerie !

Outre son rôle bien connu auprès des personnes âgées ou handicapées, elle assure aussi

- un service de ménage pour soulager les personnes en activité ou en incapacité ponctuelle
- la livraison de repas
- la mise en place de téléassistance

## Venez nous aider à aider !

**Contact : ADMR de Laboutarié, 4, avenue de Réalmont, 81120 Laboutarié, T. 05 63 33 49 04**

Présidente : Catherine de Ginestel, Trésorière : Martine Zumerle, Secrétaire : Simone Assié

## L'église Saint-Pierre-Es-Liens

Comme cette année rien de nouveau ne s'est passé dans notre église. Nous en profitons pour vous rappeler que si vous le souhaitez, vous pouvez recevoir n'importe quand les sacrements de l'église avec toutefois une légère préparation.

Que cela soit : le baptême, l'eucharistie, le sacrement des malades, le sacrement de réconciliation, la confirmation ou le mariage; tout cela est possible à n'importe quel moment de votre vie si vous en ressentez le besoin et l'envie.

Sachez également que nous nous tenons à votre disposition si vous souhaitez que nous venions à votre rencontre pour vous porter l'eucharistie, vous donner la bénédiction des malades, ou pour une simple discussion. Pour finir, nous vous rappelons que tous les deuxièmes jeudis du mois, il y a une messe à 15h00 à l'EHPAD : vous pouvez vous y rendre vous aussi.

Fraternellement

## Le Comité des Fêtes

La fête de MONTDRAGON nous a permis de nous retrouver cette année encore pour un weekend convivial dans une ambiance joyeuse, dès le vendredi soir avec la disco infinity et sa soirée mousse, qui a connu le même succès que l'an dernier.

Le lendemain les pétanqueurs ont animé les places de MONTDRAGON, suivi de retrouvailles autour de la truffade de Mme AUGUSTIN, animé par l'orchestre Frederick VERNET et ses charmantes danseuses.

Le dimanche matin fut l'occasion d'honorer la mémoire de nos ancêtres avec un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi par un verre de l'amitié offert par la Mairie. L'après-midi les pétanqueurs reprirent leurs terrains de jeu pour une deuxième fois pendant que les frites se préparent pour le dîner. La soirée fut animée par notre DJ Montdragonais pour clôturer ce beau weekend de retrouvaille.

Merci à tous pour votre participation, à la réussite de la fête, et rendez-vous les 19-20 et 21 Juillet 2024 pour un nouveau weekend de convivialité et de fête où mesdames, une surprise vous attend. Ceux qui souhaitent partager ce weekend en tant que bénévole peuvent venir le jeudi 18 vers 19h pour faire connaissance.



## Naido : tous les enfants sont égaux

Notre association à caractère humanitaire œuvre dans le cadre de l'aide au développement, en particulier dans le domaine de l'éducation.

- venir en aide aux enfants de Côte d'Ivoire en collectant vêtements, jeux, livres, matériel scolaire...etc...
- leur donner la possibilité de s'épanouir par l'éducation et la culture dans leur village en lien avec une association locale autochtone

Pour tout renseignement, merci de contacter l'association : [naido.association@gmail.com](mailto:naido.association@gmail.com)

## Amicale des chasseurs de Montdragon

L'amicale des chasseurs organise plusieurs manifestations au cours d'une saison de chasse : des lâchers de faisans et de perdreaux, des battues au sanglier et au chevreuil, des battues au renard.

L'amicale vous propose la chasse aux petits gibiers et aux gros gibiers avec une réglementation précise et rigoureuse.

Certaines de ces battues sont organisées conjointement avec les communes voisines.

Elle participe à la régulation du nombre de pigeons dans le village et dans la commune. Les pigeons sont des nuisibles (dégradation des bâtiments, des récoltes et porteurs de maladie).

Un repas de fin de saison est prévu au restaurant l'impérial au printemps 2024.

Celui-ci est ouvert à tout le monde, il suffit de s'inscrire.

La date vous sera communiquée ultérieurement.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président.

Mr Philippe Lacourt : ☎ 06 83 87 49 41

**Bonne année  
2024 !**



## La Bielle Époque

Le club de voitures anciennes rassemblant une trentaine de passionnés organise chaque année des animations diverses : sorties, rallyes touristiques, repas.

Les dates importantes en 2024 seront définies ultérieurement :

- Assemblée générale en janvier à Montdragon
- Rallye touristique au mois d'avril au départ de Montdragon
- Mai : Participation active à la foire vide grenier de Montdragon.
- Septembre : Loto annuel à Montdragon

Pour tout renseignement, merci de contacter :

**Robert RODIER** au 06 70 83 32 16

ou

**Jean HERAL** au 06 15 22 95 20.



## L'Association de Parents d'Élèves Les Écoliers du Dadou



L'APE les Écoliers du Dadou est une association de parents d'élèves regroupant les écoles de Montdragon, Laboutarié et Saint-Julien-du-Puy. Elle propose depuis 2017, différentes actions au fil de l'année dans le but de récolter des fonds destinés à financer des sorties, voyages, spectacles pour les élèves du RPI.

Pour l'année scolaire 2022/2023, nous avons proposé une commande groupée de biscuits Bijou, de chocolats et conserves de Noël, de plants de fleurs et de légumes en partenariat avec Méric Vert Nature, d'un objet décoré par les enfants et une tombola avec la tenue d'un stand lors de la foire de Montdragon, proposant des activités aux enfants.

L'APE a également organisé le repas de fin d'année lors de la fête des écoles.

Avec les bénéfices de ces actions, nous avons pu offrir à tout le RPI un spectacle de Noël ainsi qu'un goûter. Le Père-Noël a également apporté un livre en cadeau à chaque enfant.

L'APE a participé au financement de la sortie de fin d'année de l'école de Montdragon, aux classes découvertes des écoles de Laboutarié et Saint Julien du Puy et des transports en bus pour les différentes sorties.

Nous continuons à mener à bien ces différentes actions pour cette année scolaire 2023/2024.

L'APE dispose d'une page Facebook « APE Les écoliers du Dadou ». Vous pourrez y suivre la vie de notre association, nos commandes groupées ouvertes à tous et les informations sur nos événements à venir.

Toute l'équipe de l'APE Les écoliers du dadou, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.



# Infos pratiques

<https://www.montdragon.fr>

## Contact mairie

La mairie est ouverte le lundi et le jeudi de 14h à 18h30 et le vendredi de 14h à 17h.

Vous pouvez joindre le secrétariat par téléphone au : 05.63.42.00.24

ou par courriel : [mairie.montdragon@wanadoo.fr](mailto:mairie.montdragon@wanadoo.fr)

## Démarches administratives

### Carte d'identité :

Les demandes concernant les cartes d'identité doivent être déposées auprès de l'une des 16 communes habilitées dans le Tarn.

Ces communes sont : Albi, Brassac, Carmaux, Castres, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Puylaurens, Réalmont, Saint-Juéry, Saint-Sulpice la pointe, Vabre, Valence d'Albigeois.

Pour connaître les heures d'ouverture des 16 communes équipées :

[http://www.tarn.gouv.fr/IMG/pdf/liste\\_des\\_communes\\_du\\_tarn\\_pdf](http://www.tarn.gouv.fr/IMG/pdf/liste_des_communes_du_tarn_pdf)

Ces communes traitaient déjà les demandes de passeport. Elles sont, de ce fait, familiarisées avec ces procédures et équipées du dispositif de recueil d'empreintes désormais nécessaire pour le dépôt des demandes numérisées.

**Afin de faciliter et fluidifier la procédure, les demandeurs pourront, avant de se rendre dans l'une des 16 mairies (obligatoire pour la prise d'empreintes), pré-remplir « en ligne » leur demande.**

Cette opération pourra être effectuée :

- soit directement via internet sur <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire?slug=s-inscrire>
- soit en mairie de proximité si le demandeur a besoin de conseil
- soit en préfecture à Albi ou à la sous-préfecture de Castres où un point d'accueil numérique sera opérationnel à la mi-avril.

A défaut, les demandeurs se présenteront directement auprès de l'une des 16 communes.

Une fois fabriquée, la carte sera à retirer auprès de la mairie où l'utilisateur aura déposé son dossier.



### Comment sera traitée la demande ?

Cette évolution s'inscrit dans le cadre du Plan national Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) qui prévoit la mise en place progressive de téléprocédures et la création de Centres d'Expertise et de Ressources des Titres (CERT) chargés de traiter plus rapidement les demandes et de lutter plus efficacement contre les fraudes.

Les CERT sont les seuls compétents pour l'instruction de titres tels que les passeports, les cartes d'identité mais aussi les certificats d'immatriculation et les permis de conduire. Pour les cartes nationales d'identité, les demandes des Tarnais seront traitées par les CERT basés à Montpellier (34) et à Foix (09).

### Pour rappel

**La carte nationale d'identité (CNI) est un document gratuit délivré par l'Etat français permettant d'identifier la personne qui en est détentrice.** La détention d'une carte d'identité n'est pas obligatoire. Elle est délivrée à toute personne qui en fait la demande à condition de pouvoir prouver sa nationalité française. Il n'y a aucune condition d'âge pour être titulaire d'une CNI.

**Coût : la carte nationale d'identité est gratuite.**

Si vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte, il s'agira d'une procédure différente (perte ou vol) et payante : 25€ en timbre fiscal.



## Passeport

Celui-ci est valable 10 ans. Pour toute demande, vous devez remplir en mairie le formulaire de demande de passeport et vous munir de :

- Timbre fiscal de 86 € (adulte), 42 € (15-18 ans), 17 € (- de 15 ans)
- 2 photos d'identités récentes, en couleur et aux normes en vigueur (privilégier le photographe !)
- 1 justificatif de domicile (facture EDF, téléphone...)
- Carte d'identité
- Acte de naissance

Vous devrez ensuite prendre un rendez-vous avec une mairie habilitée pour déposer votre dossier ( Réalmont, Graulhet, Albi, Castres... ).

## Liste électorale

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales de notre commune, il vous suffit de vous rendre en mairie au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

## Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles de 16 ans sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois suivant leur anniversaire. Pour se faire, il suffit de vous rendre dans votre mairie munie d'une carte d'identité et du livret de famille. Une attestation vous sera remise. Celle-ci est indispensable pour toute inscription aux examens et concours ainsi que pour l'inscription à la conduite accompagnée.

## Point poste

Un point poste est à votre disposition à l'Épicerie Multiservices. Celui-ci est ouvert du lundi au samedi de 8h à 12h30 et 16h à 19h30, le dimanche et jour férié de 8h à 12h30.

## École

Notre village fait partie d'un regroupement d'école de trois communes. Montdragon accueille les maternelles, Laboutarié les CP, CE1 et CE2 et St Julien du Puy les CMI et CM2.

Pour toute inscription, vous devez retirer un certificat de domicile en mairie et ensuite vous adresser à la directrice de l'école où vous souhaitez inscrire votre enfant (en fonction de son niveau).

Des navettes scolaires sont mises en place vers les écoles primaires de St Julien du Puy, Laboutarié et Montdragon.

Un transport scolaire part du village de Montdragon vers le collège de Lautrec (collège secteur).

Ligne : 1306 Itinéraire : 1306A01  
Départ Montdragon 7h56 Arrivée Lautrec 8h16  
Départ Lautrec 17h10 Arrivée Montdragon 17h33

Une antenne de transport fonctionne pour les lycéens au départ du village vers Lautrec. Ensuite, ils poursuivent le trajet en bus de ligne vers les lycées de Castres.

## Transport en commun

Deux lignes du réseau Tarn Bus sont à votre disposition à partir de Montdragon :

- 705 : Albi, Graulhet, Lavaur
- 715 : Graulhet, Réalmont, Montredon-Labessonnié

Pour Castres, lignes 703 à partir de Réalmont et 715 à partir de Graulhet

Pour de plus amples informations :  
Tél. : 0811 990 081 (appel non surtaxé)  
Courriel : tarnbus@tarn.fr

## Location salle communale

Vous pouvez louer la salle communale de Montdragon pour la journée (65 €) ou pour le week-end (110 €). Cette salle est réservée aux habitants de Montdragon et de Saint Julien du Puy.

## Correspondant presse

Pour toute création d'articles et parution dans les journaux locaux (Dépêche, Tarn libre), vous pouvez contacter :  
Patrice SOULÉ au 06 46 62 35 21



Pour vous accompagner dans vos démarches administratives, une permanence sera assurée dans la salle du conseil de la mairie de 9h00 à 12h00.

Jeudi 1 février 2024	Jeudi 28 Mars 2024	Jeudi 2 Mai 2024	Jeudi 4 Juillet 2024
Jeudi 29 Février 2024		Jeudi 30 Mai 2024	

## LES NUMÉROS D'URGENCE accessibles 24h/24 et 7j/7j

- Le Numéro d'appel européen : **112**

- Le Samu : **15**

*Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse totale (malaise, coma, douleur thoracique, difficultés respiratoires etc ...)*

- La Gendarmerie / Police : **17**

*En cas de violences, agression, vol à l'arraché ou cambriolage ou tapage diurne ou nocturne.*

**Si appel non urgent : 05 63 70 83 10** (numéro payant) Gendarmerie de Lautrec / Vielmur

Leur permanence :

- Lautrec : Mercredi de 14h00 à 18h00 et Vendredi de 8h00 à 12h00
- Vielmur : Tous les jours de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00  
sauf le Dimanche et jours fériés de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00

- Les Pompiers : **18**

*Pour signaler une chute à domicile ou accident concernant les biens (fuite gaz, inondation, incendie, nid de frelons, etc ...)*

- Le numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

*Accessible par Fax ou SMS*

- Médecin et dentiste de garde : **3966**

*Pour connaître le médecin de garde*

- Samu Social : **115**

*Pour loger un Sans Domicile Fixe*

- La pharmacie de garde : **3237**

*Pour connaître la pharmacie la plus proche*

- Femmes victimes de violences : **3919** (appel anonyme)

- Enfants disparus : **116 000** (numéro européen)

*Pour apporter une assistance technique, information et accompagnement juridique et psychologique en cas de disparition d'un enfant.*

- Enfance maltraitée : **119** (appel confidentiel)

*Numéro d'appel destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.*

- Centre antipoison de Toulouse : **05 61 77 74 47**

# ETAT CIVIL 2023

du 01/12/2022 au 30/11/2023

## • Naissances

- WZIATKA Linaé, le 20 février 2023 à Albi
- JOUINI BARDY Cassandre, le 6 mars 2023 à Toulouse
- PÉZET Elia, le 22 mars 2023 à Lavaur
- ALLAIN Loan, le 16 juillet 2023 à Castres
- DUCOMBS Tom, le 18 août 2023 à Lavaur



## • Mariages

- Pascal PÉZET et Irène NGUIMEYA, le 21 octobre 2023

## • Décès

- CALLEJA GOMEZ Rosario, veuve GATO HERRERO, le 14 décembre 2022 à Castres (EHPAD)
- DO Yvette, veuve BASTIÉ, le 15 décembre 2022 à Montdragon (EHPAD)
- ROUDOULEUSE Huguette, veuve ASPE, le 21 décembre 2022 à Montdragon (EHPAD)
- BARDOU Fernande, veuve AZAÏS, le 22 décembre 2022 à Albi (EHPAD)
- BÉLOU Anny, veuve BLASCO, le 23 décembre 2022 à Montdragon (EHPAD)
- BARTHE Yvette, veuve CLAUSS, le 9 janvier 2023 à Montdragon (EHPAD)
- SAUNAL Alfred, le 17 février 2023 à Castres
- CHAMPAGNOL Juliette, veuve BARTHE, le 10 mars 2023 à Montdragon (EHPAD)
- RAYMOND Odette, veuve DAPSENCE, le 21 mars 2023 à Albi
- SÉNÉCHAL-BASTIÉ Lukas, le 28 mars 2023 à Castres
- BONAFE Josette, veuve SANDRAL, le 29 mars 2023 à Montdragon (EHPAD)
- BERNARD André, veuve BARDE, le 6 juin 2023 à Montdragon (EHPAD)
- BARDOU Gilbert, le 7 juin 2023 à Montdragon (EHPAD)
- DARTINET Geneviève, veuve COLS, le 23 juin 2023 à Montdragon (EHPAD)
- BALMES Hélène, veuve DELHEURE, le 23 juin 2023 à Montdragon (EHPAD)
- LACOMBE Marthe, veuve ESTEVE, le 2 juillet 2023 à Montdragon (EHPAD)
- RAYNAL André, le 25 juillet 2023 à Albi
- BÉZIAT Emma, veuve SOMPAYRAC, le 24 août 2023 à Montdragon
- MONFRAIX Ginette, veuve MAURIES, le 21 octobre 2023 à Montdragon (EHPAD)
- MAURIÈS Jacqueline, veuve PEYRÉ, le 12 novembre 2023 à Montdragon (EHPAD)
- TROUCHE Elie, le 30 novembre 2023 à Montdragon (EHPAD)



*Les pigeonniers de la commune*